

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

**NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS**

**ENQUETE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL AU
CAMEROUN EN 2005**

PHASE 2

ENQUETE SUR LE SECTEUR INFORMEL

RESUME EXECUTIF

Février 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACBF	African Capacity Building Foundation
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CTS	Comité Technique de Suivi des programmes économiques
DIAL	Développement, Institutions et Analyses de Long terme
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FNE	Fonds National de l'Emploi
INS	Institut National de la Statistique
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
OCAM	Organisation Commune Africaine et Mauricienne
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OTPV	Occupation Temporaire de la Voie Publique
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PPPCRPC	Partenariat entre les secteurs Public et Privé pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté au Cameroun
PSM	Programme Statistique Minimum
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNIS	Système National d'Information Statistique
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UPI	Unité de Production Informelle
VA	Valeur Ajoutée
ZD	Zone de Dénombrement

AVANT-PROPOS

L'Institut National de la Statistique (INS) a le plaisir de vous présenter le rapport principal des résultats de la première enquête nationale sur le secteur informel réalisée en même temps que celle sur l'emploi. Elle fait partie des opérations retenues dans le programme statistique minimum dont la réalisation devra garantir la disponibilité à bonne date des indicateurs pertinents pour la mesure des progrès en matière de développement économique et social, notamment la réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le présent rapport principal analyse les résultats couvrant l'ensemble des activités informelles non agricoles. Les indicateurs élaborés à partir de ces résultats se rapportent aux conditions d'activité des unités de production informelles (UPI), aux caractéristiques des emplois dans le secteur informel, à son capital, son investissement, son financement, sa production et à la richesse qu'il crée. Des informations sont en outre disponibles sur la prise en compte du secteur informel dans le système productif national, les relations qu'il entretient avec l'Etat, ses problèmes et ses perspectives. Enfin, le rapport compare les résultats obtenus pour Douala et Yaoundé à ceux de certaines villes de l'Afrique de l'Ouest dans lesquelles une enquête similaire a été réalisée entre 2001 et 2002.

Outre l'appui financier du Gouvernement, l'enquête a bénéficié d'un financement de la Banque Mondiale à travers le Projet de Partenariat entre les secteurs Public et Privé pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté au Cameroun (PPPCRPC), d'appuis sous forme de subvention de la France et d'un don de l'African Capacity Building Foundation (ACBF) à travers le Fonds National de l'Emploi (FNE). Le FNE a apporté un soutien financier en prenant en charge la participation de ses représentants et l'organisation des réunions du comité de pilotage. A tous ces partenaires du Gouvernement et au FNE, l'INS exprime toute sa gratitude. La diligence avec laquelle les procédures de mobilisation et de mise en place des fonds a facilité la conduite des différentes activités.

La réalisation de toutes les activités de l'enquête a été possible grâce à la contribution des experts internationaux du Groupement français DIAL (Développement, Institutions et Analyses de Long terme) et de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT). A tous ces experts, l'INS adresse ses sincères remerciements et félicitations pour la qualité de leurs appuis techniques. De même, il convient de remercier les personnels de l'INS et du FNE qui se sont montrés très dévoués et engagés pour la réussite de l'opération. Enfin, l'INS remercie le personnel temporaire pour la qualité de ses prestations pendant les phases de collecte des informations et de leur exploitation informatique.

S'agissant des conditions d'accès aux données, les utilisateurs intéressés peuvent contacter l'INS à travers ses adresses ci-dessous :

Site Internet : www.statistics-cameroon.org

Téléphone : (237) 222-04-45/ 223-37-21

Fax. : (237) 223-24-37

B.P. 134 Yaoundé - CAMEROUN

RESUME EXECUTIF

1. Contexte

Dans le cadre du suivi-évaluation du DSRP et de la mesure des progrès vers l'atteinte des OMD, le Cameroun a conçu un Programme Statistique Minimum (PSM) destiné à alimenter de manière périodique le système national d'information statistique par la production des principales données et des indicateurs requis à cet effet.

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) fait partie de ce PSM. Après l'enquête sur l'emploi (Phase 1) qui a fourni les principaux indicateurs sur le marché du travail, cette seconde phase sur le secteur informel permet de connaître les conditions d'activité dans ce secteur, d'apprécier ses performances, d'améliorer les données des comptes nationaux, de mieux apprécier l'importance du secteur informel dans l'économie nationale.

2. Définition et Synthèse méthodologique

Le secteur informel est défini comme l'ensemble des unités de production dépourvues de numéro de contribuable et/ou ne tenant pas une comptabilité écrite formelle au sens du plan comptable (OHADA ou OCAM). Les activités agricoles sont exclues du champ de l'enquête. L'enquête sur le secteur informel, tout comme l'enquête sur l'emploi, est réalisée sur l'ensemble du territoire national. Elle s'est intéressée aux établissements du secteur informel identifiés lors de la première phase.

La base de sondage a été constituée lors de la première phase. Il s'agit des unités de production dirigées par un employeur (patron) ou par un travailleur pour compte propre appartenant au secteur informel tel que défini. La phase 1 a permis d'identifier environ 6000 unités réparties dans les 12 régions d'enquête. Dans chaque région, l'échantillonnage, lorsqu'il a eu lieu, ne s'est fait que pour les travailleurs pour compte propre opérant dans les 2 à 4 activités les plus fréquentes. A terme, les résultats présentés dans ce rapport ont été élaborés à partir d'un échantillon de 4 815 unités.

3. Conditions d'activités des unités de production informelles

Parmi les unités de production informelles non agricoles identifiées lors de la première phase, 66,7% sont dirigées par des personnes au titre de leur emploi principal. Plus de 45 ménages ruraux sur 100 et plus de 52 ménages urbains sur 100 tirent l'ensemble ou une partie de leurs revenus d'une unité de production informelle. En milieu rural, ces unités de production informelles sont tournées vers les activités de transformation, surtout vers l'agro-alimentaire. Dans le milieu urbain, les UPI sont plutôt orientées vers le commerce, notamment le commerce de détail.

Le secteur informel se caractérise par une très grande précarité des conditions d'activité. Seulement 17,3% des UPI disposent d'un local spécifique d'activité ; ce qui les prive d'accès aux principaux services publics (eau, électricité, téléphone). En milieu urbain, principalement à Douala et Yaoundé où prédominent le commerce et les services, l'absence de local professionnel est la situation la plus répandue, alors qu'en milieu rural, zone de prédilection des activités industrielles, la plupart des activités ont lieu dans le logement du ménage.

La multiplication des créations d'UPI au cours des dernières années traduit la montée en puissance du secteur informel comme mode d'insertion privilégié de la main-d'œuvre. Mais elle s'accompagne aussi d'une précarisation croissante des activités et des emplois.

Généralement unipersonnelles, les UPI sont aussi inorganisées. Seules 3% des UPI appartiennent à une organisation de producteurs ou de commerçants. Contrairement à une idée reçue, l'entrée dans le secteur informel est en général volontaire. En effet, 30% des promoteurs invoquent plutôt la possibilité d'obtenir un meilleur revenu par rapport à un éventuel emploi salarié ; près d'un quart des promoteurs d'UPI considèrent le secteur informel comme un mode privilégié pour être indépendant. Par contre, environ 35% des chefs d'UPI déclarent avoir décidé d'exploiter leur UPI parce qu'ils n'ont pas pu trouver de travail salarié.

Les UPI sont relativement jeunes : leur âge moyen est de 7,4 années. Cette moyenne masque en fait une grande diversité de dates de création, avec la coexistence d'établissements relativement anciens et d'autres très récents. Près de trois quarts des UPI ont vu le jour au cours des huit dernières années et la moitié au cours des quatre dernières années. C'est en milieu rural que les UPI sont, en moyenne, les plus âgées (8,5 années contre 5,8 années en milieu urbain). Selon le secteur d'activité, les durées de vie les plus élevées sont enregistrées dans l'industrie qui prédomine en milieu rural (9,3 années et 5 années d'âges moyen et médian respectivement).

4. Main-d'œuvre et emplois dans le secteur informel

La taille moyenne des UPI est de 1,5 personnes, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Les branches du BTP, de la restauration et de la réparation ont les plus grandes intensités de main-d'œuvre.

La taille réduite des UPI marque la prédominance d'un processus de croissance extensive, caractérisé par la multiplication des unités de production. De ce fait, le taux de salarisation atteint à peine 7,9%. Ce taux est deux fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, respectivement 11,8% et 5,1%. Yaoundé est la région où il atteint son niveau le plus élevé (16,8%). La branche du BTP présente le taux de salarisation le plus élevé (47,2%).

En dépit du faible nombre de salariés, seuls 34% reçoivent un salaire fixe, alors que 35,7% d'entre eux sont rémunérés à la tâche.

La précarité et l'absence de protection sont les caractéristiques principales des emplois offerts par le secteur informel. En premier lieu, seule la moitié de la main-d'œuvre employée est constituée de travailleurs permanents. En outre, la quasi-totalité des employés (97,5%) n'ont aucun contrat écrit avec leur employeur. De même, cette main-d'œuvre ne bénéficie pratiquement pas de prestation ni de couverture sociale.

Par ailleurs, la durée hebdomadaire moyenne de travail est de 33,8 heures pour les actifs du secteur informel. Cette moyenne cache des durées de travail très hétérogènes. Pendant que la moitié des actifs travaille moins de 24 heures, un tiers travaille plus de 48 heures. Les actifs du milieu urbain travaillent en moyenne 16 heures de plus que ceux du milieu rural. Les actifs de Yaoundé, avec 48,8 heures en moyenne par semaine, ont la durée moyenne hebdomadaire de travail la plus élevée.

L'immense majorité des actifs ont appris seuls le métier (63,8%) ou se sont formés sur le tas dans une unité informelle (28,9%). Le secteur informel forme donc lui-même la main-d'œuvre qu'il utilise.

Environ trois quarts des travailleurs informels n'exercent pas dans un local professionnel, confirmant ainsi la forte précarité généralisée des activités informelles. Les emplois féminins, qui représentent la moitié des emplois, sont plus précaires que ceux des hommes. Les femmes gagnent en moyenne deux fois moins que les hommes. Chaque genre semble se spécialiser dans

des branches distinctes : aux femmes « l'agro-alimentaire », la « confection » et la « restauration » ; aux hommes, la « réparation », le « BTP », les « transports », ainsi que le « commerce de gros ». Les jeunes de moins de 25 ans, qui représentent le tiers des actifs informels sont particulièrement nombreux dans les emplois dépendants d'aides familiaux et d'apprentis. Ils se dirigent principalement vers le secteur industriel.

Le revenu mensuel moyen par actif est de 29 600 FCFA, montant supérieur de 26% au salaire minimum officiel. Ce revenu est deux fois plus élevé en milieu urbain (41 900 FCFA) qu'en milieu rural. Il existe de fortes disparités de revenus. Les revenus les plus élevés se trouvent dans le secteur des services. Par ailleurs, la rémunération est une fonction croissante du statut dans l'emploi et du niveau d'instruction.

5. Capital, financement et investissement

Les biens de capital utilisés par les UPI, sont constitués des biens durables (terrains, locaux, véhicules, mobilier, machines, outillage, etc.), dont elles disposent dans l'exercice de leurs activités. La valeur moyenne du capital par UPI est de l'ordre de 177 600 FCFA.

Le capital est constitué principalement des terrains et locaux qui représentent la moitié de la valeur des biens durables. Les véhicules (17,1%) et les machines (14,7%) viennent ensuite, suivis de l'outillage et des autres équipements (12,4%) et enfin du mobilier de bureau (6%). Ce capital est composé pour 86% de sa valeur, des biens achetés neufs et pour 13 % de biens acquis d'occasion. Dans l'ensemble, 91,2% de sa valeur est la propriété des UPI qui l'utilisent. Cette acquisition est essentiellement autofinancée puisque plus de 90% de la valeur du capital total des UPI est financée par l'épargne individuelle.

Parmi les UPI possédant du capital, 35% ont investi. L'investissement réalisé au cours des douze mois ayant précédé l'enquête représente 10% de l'ensemble du capital. Le taux d'investissement¹ est relativement faible et se situe à 2,6%.

Dans l'ensemble, le montant moyen de l'investissement par UPI est de 18 300 FCFA. Il est de 18 900 FCFA si l'on se restreint aux UPI ayant du capital et de 52 200 FCFA si l'on ne considère que celles ayant investi. Près de la moitié des UPI ayant investi appartiennent au secteur industriel ; 59% ont au moins trois ans d'existence. L'investissement des UPI est orienté vers les terrains et locaux qui concentrent 32% du montant total. Ensuite, viennent les véhicules (22,1%), l'outillage et d'autres petits matériels (21,8%), les machines (19%), et enfin le mobilier de bureau (5,2%).

Globalement, 10,3% des UPI ont eu recours à un emprunt d'argent au cours des douze mois précédant l'enquête. Le montant moyen emprunté par UPI est de 11 400 FCFA. Le secteur commercial est celui qui emprunte le plus : près de 56% du volume total des emprunts a été réalisé par les UPI de ce secteur, qui a par ailleurs le montant moyen annuel le plus élevé (22 700 FCFA).

Les emprunts servent à couvrir les dépenses autres que l'investissement ; principalement l'achat des matières premières ou de marchandises. Ces emprunts se font dans un cadre informel par des accords verbaux sans anicroches ; puisque les deux tiers d'UPI emprunteuses déclarent n'avoir eu aucune difficulté à rembourser les crédits contractés.

¹ Rapport entre l'investissement réalisé et la valeur ajoutée du secteur informel

6. Production, insertion et concurrence

La structure de production fait ressortir la spécificité des secteurs d'activité. Le commerce, qui réalise 47% du chiffre d'affaires du secteur informel, ne dégage que 21,4% de la production totale. A l'opposé, les services génèrent 29,4% du chiffre d'affaires, mais représentent près de 42% de la production. Enfin, le secteur de l'industrie avec 23,5% présente le plus bas volume d'affaires, tout en dégageant une production importante représentant 36,9% de la production totale.

La valeur ajoutée est presque également créée par les trois secteurs : l'industrie (35,5%), le commerce (29,7%) et les services (34,8%). Si les activités commerciales sont les plus rentables comparativement à leur production, le secteur des services est celui qui crée le plus de richesses. Les UPI commerciales ont une production moyenne évaluée à 86 330 FCFA par mois pour une valeur ajoutée de 68 340 FCFA, contre respectivement 175 380 FCFA et 79 820 FCFA pour les UPI de service.

La valeur ajoutée se répartit entre la masse salariale, les impôts directs et l'excédent brut d'exploitation (EBE). La masse salariale ne représente que 7% de la valeur ajoutée et est principalement constituée des salaires directs. La part des impôts indirects est de 1,6%, principalement sous forme de patente, mais aussi d'impôts locaux, de droits d'enregistrement et de bail. L'EBE est de loin la composante la plus importante de la valeur ajoutée et représente en moyenne 91,4%.

Le secteur informel n'est pas homogène : s'il englobe une majorité d'UPI « familiales » peu rentables, il existe également des UPI dont le fonctionnement est proche de celui des entreprises formelles (en terme d'enregistrement ou de salariat). Ces dernières, peu nombreuses, constituent le secteur informel « haut de gamme ».

Le secteur informel semble évoluer en marge du secteur formel. Le principal fournisseur des UPI est de loin le secteur informel alors que les ménages constituent son principal débouché. L'activité du secteur s'exerce exclusivement sur le marché intérieur, dans un environnement fortement concurrentiel, mais cette concurrence est avant tout interne au secteur informel lui-même : moins de 3% des UPI entrent en compétition avec les grandes entreprises du secteur formel. Le mode de fixation des prix de vente est largement déterminé par la loi de l'offre et de la demande, soit après marchandage avec les clients (31,8% des UPI), soit en fonction du prix des concurrents (22,5% des UPI). La fixation du prix selon le taux de marge qui constitue la troisième modalité (31,3% des UPI) est davantage pratiquée dans le commerce.

7. Le secteur informel et l'Etat

Les résultats de l'enquête sur le secteur informel réalisée en 1993 à Yaoundé et de l'EESI montrent que la part du secteur informel dans l'économie nationale s'est progressivement accrue, permettant ainsi de soulager dans une certaine mesure l'Etat devant l'épineux problème de chômage.

S'agissant de l'intégration de ce secteur dans l'économie formelle, elle devrait commencer par l'enregistrement des UPI dans les registres administratifs. A ce sujet, les résultats de l'enquête indiquent que moins de 7% des UPI sont inscrites dans le fichier des contribuables. Les principales raisons du non enregistrement sont l'ignorance de la réglementation ou la méconnaissance des obligations juridiques.

Au niveau des litiges pouvant exister entre le secteur informel et l'Etat, seulement 8,9% des UPI ont connu des problèmes avec l'administration ; ces litiges concernent particulièrement la

fiscalité. Le mode de règlement le plus courant est le « paiement d'un cadeau » ; ce qui semble mettre en exergue le phénomène de corruption.

Se prononçant sur leur intégration dans les circuits officiels, plus de la moitié des UPI ont affirmé ne pas être disposées à enregistrer leur activité. Par ailleurs, parmi les 84,7% d'UPI qui ne paient pas d'impôts sur leurs activités, seulement 15,8% d'entre elles seraient prêtes à le faire. Et quant à l'instauration d'un impôt unique, les avis des promoteurs informels sont très partagés. Toutefois, ceux qui y sont favorables semblent s'accorder sur une périodicité annuelle.

En ce qui concerne la gestion des recettes fiscales, plus de la moitié des promoteurs informels préfèrent qu'elle incombe à la Commune. Cette orientation s'explique largement par le fait qu'ils souhaitent voir leurs contributions être prioritairement affectées aux secteurs sociaux de base, à la construction des infrastructures et aux programmes d'appui aux micro-entreprises.

8. Problèmes et perspectives

L'examen des difficultés rencontrées par le secteur informel met en évidence un contexte économique difficile qui converge tantôt vers l'excès de l'offre, tantôt vers le manque de débouchés. Au plan national, 86,9% des chefs d'UPI déclarent rencontrer des problèmes dans l'exercice de leur activité (dont 55,2% à cause de la forte concurrence) et 53,3% éprouvent des difficultés d'écoulement de leur production.

38,5% des chefs d'UPI font face au problème de survie de leurs unités à cause de la faiblesse de la demande de leur produit. Ce problème est ressenti par 41,9% des promoteurs exerçant dans l'industrie.

Les problèmes de main-d'œuvre n'apparaissent que de façon résiduelle. Ceux les plus couramment rencontrés par le secteur informel, quelle que soit leur branche d'activité, sont relatifs au manque de discipline ou de sérieux de la main-d'œuvre (8,5% des UPI). Ensuite, viennent dans l'ordre décroissant, le recrutement de la main-d'œuvre (6,5% des UPI), le problème de qualification des employés (6,0% des UPI) et l'instabilité des employés (4,2%) qui est de nature à perturber le fonctionnement normal de l'entreprise.

L'environnement économique qui pèse sur les performances des UPI conduit les chefs d'UPI à émettre massivement le souhait d'être appuyés. Pour 52,4% d'UPI, l'accès à de grosses commandes apparaît comme le premier domaine dans lequel les promoteurs sollicitent de l'aide, notamment dans l'industrie et le commerce. L'accès au crédit se positionne au second rang des aides sollicitées et concerne 41,0% des UPI.

Interrogés sur l'utilisation qu'ils feraient en priorité d'un crédit, 83,8% des chefs d'UPI s'emploieraient à accroître leur niveau d'activité, alors que 14,0% d'entre eux engageraient des dépenses en dehors de leur établissement. Selon le secteur d'activité, les promoteurs des UPI industrielles et commerciales chercheraient à accroître leur activité (croissance intensive), alors que les UPI de service utiliseraient ce crédit presque à parité entre une croissance intensive et une croissance extensive.

En cas de réduction de la demande, plus de la moitié des promoteurs chercheraient à préserver leur UPI, en diversifiant leurs activités ou en réduisant leur marge. En perspective, en dépit de la situation économique difficile, 72,3% des producteurs informels considèrent qu'il existe un avenir pour leurs propres unités de production. Cette vision positive explique la faible mobilité intergénérationnelle prônée par les entrepreneurs informels, avec 45,5% de chefs d'UPI souhaitant voir leurs enfants reprendre la direction de leurs UPI s'ils le désiraient.

9. Comparaison avec l'UEMOA

La comparaison entre les deux métropoles camerounaises (Douala et Yaoundé) et certaines grandes agglomérations Ouest-africaines montre une certaine homogénéité, tant du point de vue de la taille des UPI que de leurs conditions d'activité, performances économiques, difficultés rencontrées, liens institutionnels et rapports avec l'Etat. En effet, le secteur informel dans l'ensemble des capitales de l'Afrique de l'Ouest et les deux villes camerounaises, est caractérisé par :

- une faible taille des unités de production (1,5 personnes en moyenne) due à la prépondérance de l'auto emploi (plus de 70% des UPI en général) ;
- une précarité des conditions d'activité et de la main-d'œuvre : près de la moitié des UPI n'ont pas de local et moins de 5% de la main-d'œuvre disposent d'un contrat écrit.

Dans toutes les villes étudiées, les UPI sont confrontées aux mêmes difficultés, dont les plus importantes sont le manque de débouchés et la rude concurrence interne au secteur informel. Les principaux clients des UPI sont les ménages qui fournissent en général plus des trois quarts du chiffre d'affaires du secteur.

Les différences révélées entre les deux villes camerounaises et celles de l'UEMOA concernent principalement l'âge moyen des UPI et le niveau d'instruction des chefs d'UPI. Les UPI de Yaoundé et de Douala sont en moyenne âgées de 5 ans contre une moyenne de 7 ans dans les villes de l'UEMOA. Par contre le niveau d'instruction moyen des chefs d'UPI est plus élevé à Yaoundé et Douala et se situe à 8,2 années, il est de 3,4 années dans l'UEMOA).

En conclusion, les résultats ont montré que la contribution du secteur informel à l'économie est importante tant du point de vue des revenus générés que des emplois créés. Cette importance est cependant construite au détriment des conditions d'activité qui sont très précaires. Les raisons de cette précarité sont à chercher dans les modes d'organisation et de gestion des UPI.

Les résultats issus de cette enquête sont disponibles et peuvent servir à une meilleure définition des interventions des pouvoirs publics en direction de ce secteur dont le dynamisme mérite d'être encadré, et permettre à certaines de ces UPI d'évoluer vers le secteur formel de l'économie.

Afin de suivre efficacement cette évolution dans le temps et l'espace, cette enquête devra périodiquement être reprise, surtout en milieu urbain où les activités sont diverses et changeantes.